

DISPENSES & ÉQUIVALENCES

BPJEPS spécialité « Educateur Sportif » mention « Activités Équestres »

DISPENSES DES TEP

Je suis dispensé PARTIELLEMENT des TEP si

- je suis titulaire d'un des diplômes suivant :

Diplôme - Titre - Qualification	Dispense TEP	
	A	B
BAPAAT Randonnée Equestre	X	
Attestation délivrée par le DTN de 2 participations sans abandon ni élimination en épreuves de CCE niveau club 2 minimum ou équivalentes	X	
Attestation délivrée par le DTN de 3 participations sans abandon ni élimination en épreuves de niveau club 2 minimum ou équivalentes dont une au moins en CCE ou TREC	X	
Brevet Fédéral Degré 2		X

Je suis dispensé TOTALEMENT des TEP si

- je peux attester avoir été inscrit sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau en équitation
- OU**
- je suis titulaire d'un des diplômes suivant :
 -

Diplôme - Titre - Qualification	Dispense TEP	
	A	B
AQA Attelage	X	X
AQA Poney	X	X
AQA Tourisme Equestre	X	X
AQA Western	X	X
Autorisation spécifique d'exercer	X	X
Brevet Fédéral Degré 3	X	X
Brevet Fédéral ATE délivré jusqu'au 28/08/2007	X	X
Titre à finalité professionnelle ATE délivré après le 13/11/2009	X	X
Brevet Fédéral GTE délivré jusqu'au 28/08/2007	X	X
Titre à finalité professionnelle AAE	X	X
2 classements dans le 1 ^{er} tiers en épreuves de CCE AM3 mini ou équiv..	X	X
2 classements dans le 1 ^{er} tiers en épreuves de CCE AM2 mini ou équiv.	X	X
2 classements dans la 1 ^{ère} moitié en épreuves d'attelage AM1 Grand Prix mini ou équiv.	X	X
Titre à finalité professionnelle AE	X	X

Diplôme - Titre - Qualification	Dispense TEP	
2 classements dans le 1 ^{er} tiers des partants en épreuves d'endurance AM Elite mini ou équiv.	X	X
2 participations effectives à un match de Horse Ball du championnat de France Pro mini ou équiv.	X	X
Résultats en épreuves de TREC AM 1 mini ou équiv. permettant d'attester : - POR : 2 résultats dans la 1 ^{ère} moitié du classement, - Maîtrise des allures : 2 résultats minimum de 40/60 - PTV : 2 résultats minimum de 120/160	X	X
3 participations en épreuves Western AM 1 mini ou équiv. dont au moins 1 en Trail et 1 en Reining avec un score mini de 68	X	X
1 classement en tant que longeur dans la 1 ^{ère} moitié des partants au championnat de France de voltige AM 1 individuel mini ou équiv	X	X
Résultats en épreuves d'Équitation de travail en AM 1 mini ou équiv permettant d'attester : - Reprise : 1 résultat à 65% minimum du total des points, - Maniabilité technique : 1 résultat dans la première moitié du classement - Tri de bétail : 1 résultat dans la première moitié du classement.	X	X
CEP 3	X	X
CQP ASA	X	X
CQP ORE	X	X
CQP EAE	X	X
UC 5, 6 et 8 du BPJEPS AE en 10 UC	X	X
UC 7, 8 et 9 du BPJEPS AE mention équitation ou attelage ou western ou équitation de tradition et de travail ou tourisme équestre en 10 UC	X	X

DISPENSES DES EPMSP

Je suis dispensé des EPMSP si

- je suis titulaire d'un des diplômes suivant :

- BAPAAT Poney
- BAPAAT Randonnée Equestre
- AQA Attelage
- AQA Poney
- AQA Tourisme Equestre
- AQA Western
- Autorisation spécifique d'exercer
- Brevet Fédéral BAP délivré jusqu'au 28/08/2007
- Brevet Fédéral ATE délivré jusqu'au 28/08/2007
- Titre à finalité professionnelle ATE délivré après le 13/11/2009
- Brevet Fédéral GTE délivré jusqu'au 28/08/2007
- Titre à finalité professionnelle Animateur Poney délivré après le 13/11/2009
- Titre à finalité professionnelle AAE
- Titre à finalité professionnelle AE
- CQP ASA
- CQP ORE
- CQP EAE
- 3 au moins des UC 1 à 4 du BPJEPS en 10 UC
- UC 5 + UC 6 + UC 8 du BPJEPS activités équestres en 10 UC
- UC 7, 8 et 9 du BPJEPS AE mention équitation ou attelage ou western ou équitation de tradition et de travail ou tourisme équestre en 10 UC

EQUIVALENCES D'UC

Je peux être allégé dans le cadre de ma formation si je suis titulaire d'une ou des certifications suivantes

Toutes options

Certification	UC1	UC2	UC3
Bac pro ou brevet professionnel délivrés par le ministère de l'agriculture	X	X	
BAPAAT Poney		X	
BAPAAT Randonnée Equestre		X	
AQA Attelage	X	X	X
AQA Poney	X	X	X
AQA Tourisme Equestre	X	X	X
AQA Western	X	X	X
BPJEPS AE mentions Equitation	X	X	X
BPJEPS AE autres mentions	X	X	X
3 au moins des UC 1 à 4 du BPJEPS en 10 UC	X	X	
UC 5, 6 et 8 du BPJEPS AE en 10 UC			X
Brevet Fédéral BAP délivré jusqu'au 28/08/2007	X		
Brevet Fédéral ATE délivré jusqu'au 28/08/2007	X	X	
Titre à finalité professionnelle ATE délivré après le 13/11/2009	X	X	
Brevet Fédéral GTE délivré jusqu'au 28/08/2007	X	X	X
Titre à finalité professionnelle AAE	X		
CQP ASA	X		
CQP ORE	X	X	
CQP EAE	X		X
Titre à finalité professionnelle AE	X		
Titre à finalité professionnelle animateur Poney délivré après le 13/11/2009	X		

Option INITIATION PONEY CHEVAL

Certification	UC4	
	EDC	DT
UC 7, 8 et 9 du BPJEPS AE mention équitation en 10 UC	X	X
Brevet Fédéral Degré 3		X
Brevet fédéral d'encadrement Initiation poney cheval	X	
2 classements dans le 1 ^{er} tiers en épreuves de CCE AM2 mini ou équiv.		X
2 classements dans la 1 ^{ère} moitié en épreuves d'attelage AM1 Grand Prix mini ou équiv.		X
2 classements dans le 1 ^{er} tiers des partants en épreuves d'endurance AM Elite mini ou équiv.		X
2 participations effectives à un match de Horse Ball du championnat de France Pro mini ou équiv.		X
Résultats en épreuves de TREC AM 1 mini ou équiv. permettant d'attester : <ul style="list-style-type: none"> - POR : 2 résultats dans la 1^{ère} moitié du classement, - Maîtrise des allures : 2 résultats minimum de 40/60 - PTV : 2 résultats minimum de 120/160- 		X
3 participations en épreuves Western AM 1 mini ou équiv. dont au moins 1 en Trail et 1 en Reining avec un score minimum de 68		X
1 classement en tant que longeur dans la première moitié des partants au championnat de France de voltige AM 1 individuel mini ou équiv.		X
CQP EAE	X	X
Résultats en épreuves d'Equitation de travail en AM 1 minimum ou équivalentes permettant d'attester : <ul style="list-style-type: none"> - Reprise : 1 résultat à 65% minimum du total des points, - Maniabilité technique : 1 résultat dans la première moitié du classement Tri de bétail : 1 résultat dans la première moitié du classement.		X

Option APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE

Certification	UC4	
	MSP	DT
Sportifs de haut niveau en équitation	X	X
UC 7, 8 et 9 du BPJEPS AE mention attelage ou western en 10 UC	X	X
Brevet Fédéral Degré 3		X
BFESE 1 (toutes mentions sauf Pony Games)	X	
2 classements dans le 1 ^{er} tiers en épreuves de CCE AM2 mini ou équiv.		X
2 classements dans la 1 ^{ère} moitié en épreuves d'attelage AM1 Grand Prix mini ou équiv.		X
2 classements dans le 1 ^{er} tiers des partants en épreuves d'endurance AM Elite mini ou équiv.		X
2 participations effectives à un match de Horse Ball du championnat de France Pro mini ou équiv.		X
3 participations en épreuves Western AM 1 mini ou équiv. dont au moins 1 en Trail et 1 en Reining avec un score minimum de 68		X
Résultats en épreuves de TREC AM 1 mini ou équiv. permettant d'attester : <ul style="list-style-type: none"> - POR : 2 résultats dans la 1^{ère} moitié du classement, - Maîtrise des allures : 2 résultats minimum de 40/60 - PTV : 2 résultats minimum de 120/160 		X
1 classement en tant que longeur dans la première moitié des partants au championnat de France de voltige AM 1 individuel mini ou équiv.		X
Résultats en épreuves d'Equitation de travail en AM 1 minimum ou équivalentes permettant d'attester : <ul style="list-style-type: none"> - Reprise : 1 résultat à 65% minimum du total des points, - Maniabilité technique : 1 résultat dans la première moitié du classement Tri de bétail : 1 résultat dans la première moitié du classement.		X

Option EQUITATION D'EXTERIEUR

Certification	UC4	
	MSP	DT
Autorisation spécifique d'exercer	X	X
UC 7, 8 et 9 du BPJEPS AE mention équitation de tradition et de travail ou tourisme équestre en 10 UC	X	X
Brevet Fédéral Degré 3		X
Brevet Fédéral ATE délivré jusqu'au 28/08/2007	X	X
Titre à finalité professionnelle ATE délivré après le 13/11/2009	X	X
2 classements dans le 1 ^{er} tiers en épreuves de CCE AM2 mini ou équiv.		X
2 classements dans la 1 ^{ère} moitié en épreuves d'attelage AM1 Grand Prix mini ou équiv.		X
2 classements dans le 1 ^{er} tiers des partants en épreuves d'endurance AM Elite mini ou équiv.s		X
2 participations effectives à un match de Horse Ball du championnat de France Pro mini ou équiv.		X
Résultats en épreuves de TREC AM 1 mini ou équiv. permettant d'attester : <ul style="list-style-type: none"> - POR : 2 résultats dans la 1^{ère} moitié du classement, - Maîtrise des allures : 2 résultats minimum de 40/60 PTV : 2 résultats minimum de 120/160		X
3 participations en épreuves Western AM 1 mini ou équiv. dont au moins 1 en Trail et 1 en Reining avec un score minimum de 68		X
1 classement en tant que longeur dans la première moitié des partants au championnat de France de voltige AM 1 individuel mini ou équiv.		X
Résultats en épreuves d'Equitation de travail en AM 1 minimum ou équivalentes permettant d'attester : <ul style="list-style-type: none"> - Reprise : 1 résultat à 65% minimum du total des points, - Maniabilité technique : 1 résultat dans la première moitié du classement Tri de bétail : 1 résultat dans la première moitié du classement.		X
CQP ORE	X	X

Le titulaire d'au moins 3 des 6 UC suivantes : UC5, UC6, UC7, UC8, UC9, UC10 du BPJEPS spécialité « activités équestres » toutes mentions (BPJEPS en 10UC), en état de validité et quel qu'en soit le mode d'acquisition, peut obtenir la/les UC3 et/ou UC4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités équestres » sur demande adressée au directeur régional de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale ou au directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Celui-ci délivre une ou les deux UC, sur proposition du jury de mention, au moyen d'un dossier établi par le demandeur relatif à son expérience et ses qualifications

Rappel : Les unités capitalisables 1 et 2 (UC1 et UC2) sont transversales aux deux spécialités et à toutes les mentions du BPJEPS. Les unités capitalisables 3 et 4 (UC3 et UC4) sont obtenues uniquement au titre de la mention « activités équestres » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif ». Ces unités capitalisables sont acquises définitivement.